

Clôture sur un terrain privé, jouxtant un immeuble en copropriété

Par cuny_old, le 23/09/2007 à 13:41

Bonjour,

Un propriétaire d'un jardin privé en bas d'un immeuble en copropriété, veut faire édifier une clôture côté rue sur son terrain. Il demande à la copropriété une participation prétextant que la clôture sécurise tout l'immeuble.

Peut-il obliger la copropriété à prendre en charge sa clôture de jardin qui donne côté rue? Merci de votre réponse

DC